Concours EGO RATIO :

Égalité Homme/Femme

Qu'est ce que c'est ?

« Pourquoi les inégalités homme/femme persistent ?»

ROCHA FARIA Magda
Et IZARD Floriane, élèves de la 2GTA, du Lycée René Cassin, Le Raincy 93340

- Sommaire -

Intro : La parité homme-femme

I – La recherche de parité homme/femme

II – Inégalités persistantes à travers la société

1.Inégalités en France

2.Stéréotypes et Préjugés

3.La socialisation

III – Une problématique universelle

1.Illustrée par des œuvres

2.Réputation de la femme/vision de la femme

IV – Le militantisme féministe

V-Texte sde loi

VI-Articles de presse

VII-Réflexion personnelle

CONCLUSION

BLIBLIOGRAPHIE

Introduction du sujet

- Depuis longtemps les inégalités hommes-femmes existent, dans certaines civilisations plus que d'en d'autres. Souvent l'homme est plus favorisé que la femme, elle n'a que peu de droits et est "soumise" à l'homme. Comme nous pouvons le constater dans les anciens films ou publicités, la femme se trouve à la maison, elle s'occupe des enfants et prépare l'arrivée de l'homme qui travaille. De même qu'en se mariant la femme prenait le nom de son mari et non pas l'inverse.

- De nos jours, en France, ces inégalités hommes-femmes existent toujours, bien qu'elles soient moins présentes. L'histoire a fait que la femme a gagné de plus en plus de droits comme celui de voter en 1944 ou le mariage sans contrat en 1965. Elles peuvent donc gérer leurs biens propres et exercer une activité professionnelle sans le consentement de leur mari.

- La femme n'a pas les mêmes avantages que l'homme car elle est par exemple, peu représentée dans la politique en France ou dans les postes à responsabilités.

- Les inégalités continuent à persister malgré de nombreuses lois votées aux cours des années.

"Pourquoi les inégalités homme/femme persistent-elles ?«

- Dans un premier temps nous évoquerons la recherche de la parité homme femme, puis nous parlerons des inégalités qui persistent et leur impact sur la société et à l'échelle universelle.

Ensuite pour démontrer et justifier ces inégalités nous allons donné une définition, voir des textes de lois, des articles de presses et des œuvres diverses.

La parité homme – femme

La notion de la parité entre les hommes et les femmes a pour objectif de lutter contre les inégalités engendrées par des déséquilibres constatés entre les deux sexes, le plus souvent à l'avantage des hommes.
Le principe de parité peut être mis en œuvre par des lois qui tentent de remédier à des disparités perçues comme des injustices.

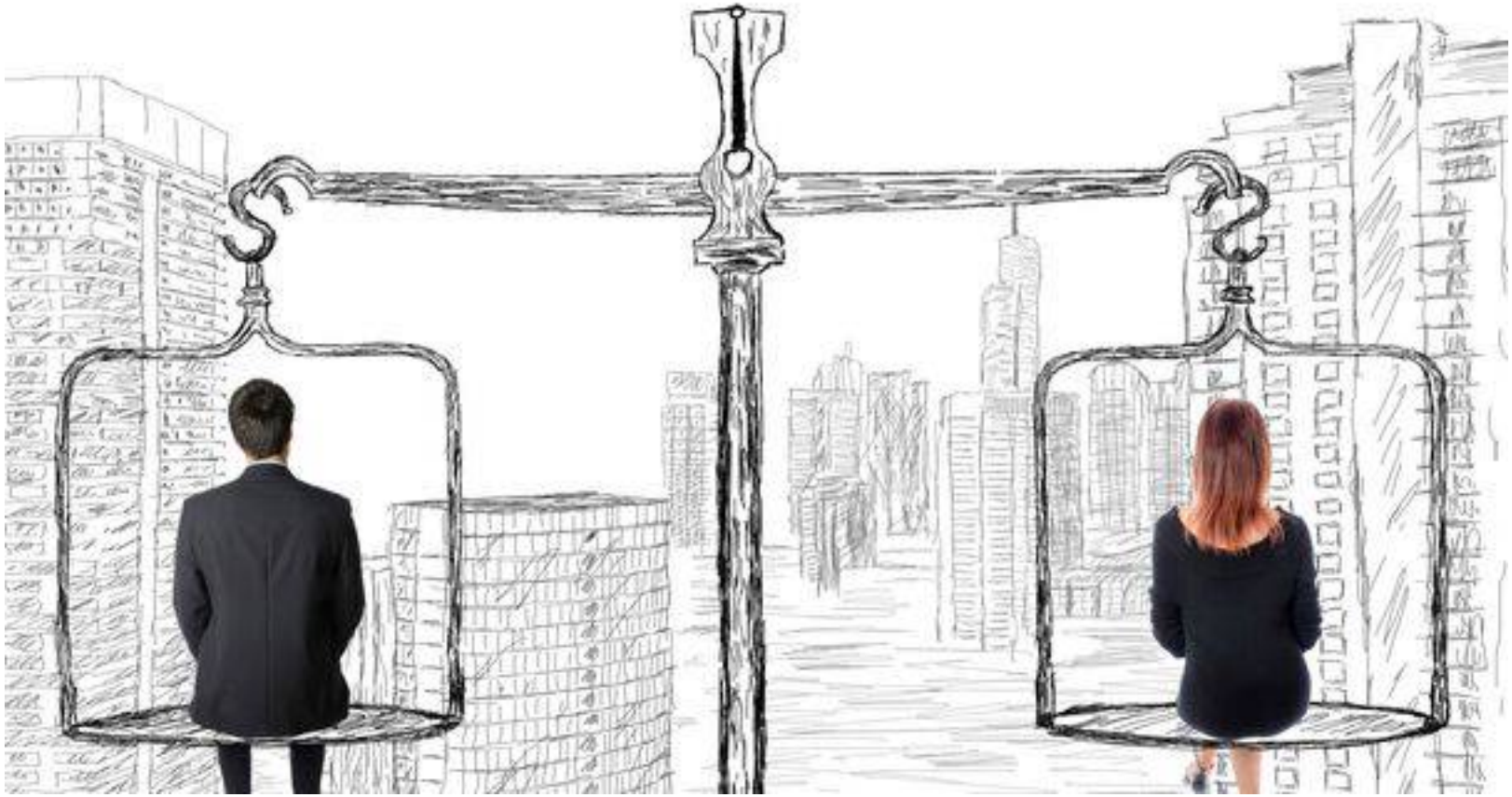

I - La recherche de parité hommes - femmes

La notion de parité constitue le fondement des politiques de lutte contre les inégalités entre les hommes et les femmes.
Au nom de ce principe ont été édictées plusieurs lois visant à réduire les disparités dans les domaines des salaires, de l'emploi, de l'éducation, de la représentation des femmes dans les instances de pouvoir politique et économique.

Ainsi, depuis 1850, un certain nombre de lois ont fait en sorte d'avancer vers la parité hommes-femmes, par exemple :

- les femmes mariées peuvent disposer librement de leur salaire (1907) ;
- les femmes obtiennent le droit de vote et l'éligibilité (1944) ;
- le préambule de la Constitution pose le principe de l'égalité des droits entre hommes et
- femmes (1946) ;
- le principe de l'égalité de rémunération entre les femmes et les hommes pour les travaux de valeur égale est retenu (1972) ;

Plus récemment, les lois du 6 juin 2000, du 10 juillet 2000, du 11 avril 2003, du 31 janvier 2007 et du 28 février 2008 tendent à promouvoir l'égal accès des femmes et des hommes aux mandats électoraux et aux fonctions électives.

Cependant, la recherche de parité entre les hommes et les femmes se fait toujours actuellement et touche différents domaines :

-Le salaire : « C'est le chiffre mis en avant par le collectif 'Les Glorieuses' à l'occasion de la Journée d'action du 7 novembre. Rebecca Amsellem, la fondatrice des Glorieuses, a utilisée L'écart de rémunération entre les hommes et les femmes établi par l'institut européen de la Statistique Eurostat en 2010 (15,1%).
Tous temps de travail confondus, les hommes gagnent 23 % de plus que les femmes.
Près de 11 % des écarts de salaires entre les deux sexes sont inexpliqués et relèvent d'une discrimination « pure ».
-Représentativité politique (droit de vote, droit d'éligibilité, composition d'une assemblée élue ou d'un gouvernement, etc...) : À la fin du XXe siècle, malgré une égalité des droits inscrite dans la Constitution, la France est très en retard par rapport aux autres pays de l'Union Européenne dans La représentativité des femmes en politique. La loi du 6 juin 2000 cherche à favoriser l'égal accès Des femmes et des hommes aux mandats électoraux et fonctions électives en modulant l'aide publique aux partis politiques en fonction de leur respect de l'application de la parité dans la Présentation des candidats aux élections.
-Représentation à la tête des entreprises ou des institutions : (postes de direction, conseil D'administration, etc...)
-Emploi /metier : (accessibilité à une profession, égalité des chances en matière de recrutement + études)
-Éducation : (alphabétisation, stéréotypes, niveau d'étude, etc...)

II - Inégalités persistantes à travers la société

Depuis longtemps les inégalités hommes-femmes existent, dans certaines civilisations plus que d'en d'autres. Souvent l'homme est plus favorisé que la femme, elle n'a que peu de droits et est "soumise" à l'homme. Comme nous pouvons le constater dans les anciens films ou publicités, la femme se trouve à la maison, elle s'occupe des enfants et prépare l'arrivée de l'homme qui travaille. De même qu'en se mariant la femme prenait le nom de son mari et non pas l'inverse. De nos jours, en France, ces inégalités hommes-femmes existent toujours, bien qu'elles soient moins présentes. L'histoire a fait que la femme a gagné de plus en plus de droits comme celui de voter en 1944 ou le mariage sans contrat en 1965. Elles peuvent donc gérer leurs biens propres et exercer une activité professionnelle sans le consentement de leur mari. La femme n'a pas les mêmes avantages que l'homme car elle est par exemple, peu représentée dans la politique en France ou dans les postes à responsabilités. Les inégalités continuent à persister malgré de nombreuses lois votées aux cours des années. Nous allons voir pourquoi les inégalités hommes-femmes persistent. Dans un premier temps nous parlerons des inégalités présentes aujourd'hui, puis nous évoquerons les stéréotypes et préjugés dus à l'éducation et à la société d'aujourd'hui pour finir par la socialisation depuis la naissance.

1. Inégalités en France

Même si la situation des femmes au sein de la société a évolué au cours du XXème siècle elle n'est toujours pas égale à celle des hommes. Elles ont le droit de voter,de se présenter aux élections, d'étudier dans tous les domaines, d'accéder à tous les métiers et de gérer leurs biens. La contraception et le droit à l'avortement leur ont permis de maîtriser leur fécondité, mais malgré tous ces progrès, il reste encore des inégalités. Lesquelles ?

Pour commencer, il y a des écarts dans les salaires. Depuis le 13 Juillet 1907 on accorde aux femmes la libre disposition de leurs salaires. Bien que cette loi marque une évolution, les femmes gagnent aujourd'hui en moyenne 18,9% de moins que les hommes, alors qu'elles occupent en partie les mêmes postes.
De plus, à 35 ans les femmes rencontrent le « plafond de verre », c'est-à-dire qu'elle n'ont plus les moyens de progresser ou d'évoluer.
Elles représentent 1/3 des cadres et ne sont que 11% à accéder à des postes de direction générale. Deux facteurs freinent leur carrière : les interruptions liées à la maternité et les temps partiels (occupés à 73% par des femmes).

On rencontre ensuite les discriminations à l'emploi. Les recruteurs préfèrent les hommes.
1e facteur : origine ethnique, et 2nd facteur : la grossesse. Il y a des réclamations suivant l'âge, l'apparence, le physique et le genre.
Malgré les lourdes sanctions prévues par le code pénal, qui sont 3 ans d'emprisonnement et 45000€ d'amende, les mauvaises pratiques perdurent.

Pourtant aujourd'hui, les jeunes filles n'ont jamais étés aussi diplômées. Elles représentent 56,4% des effectifs à l'université, et 30% des étudiants dans les écoles de commerce. Mais c'est grâce à deux lois que tout est devenu possible : la loi du 25 Mars 1924 ; « Les programmes de l'enseignement secondaire ainsi que le baccalauréat deviennent identiques pour les filles et les garçons » puis celle du 18 Février 1938 ; « Suppression de l'incapacité civile : les femmes peuvent s'inscrire à l'université sans l'autorisation de leur mari. »

Les tâches à la maison sont également mal reparties. Les femmes pratiquent en quelques sorte des « doubles journées » alliant leur travail et l'entretien de la maison (faire à manger, s'occuper des enfants, faire le ménage, etc…). En plus des inégalités au travail, les femmes s'occupent en grande partie des tâches domestiques et de leurs enfants. Elles assument 80% des tâches ménagères et consacrent deux fois plus de temps à leurs enfants que les pères : environ 62 minutes contre 26 minutes pour les pères (En 1892 la journée de travail d'une femme est limitée à 11 heures).

Dans la vie politique, seules 16,1% de femmes sont fonctionnaires. A l'assemblée nationale elles ne représentent que 18,5% des députés. De nouvelles sanctions ont étés mises en place pour qu'il y ait un nombre plus important de candidates, Chantal Brunel propose elle, de porter les sanctions non plus sur le nombre de candidates mais sur le nombre d'élues.

Comme on peut le constater, les inégalités sont nombreuses et précises. En collectant des faits particuliers on constate que cela nous mène à un point de départ précis : les stéréotypes et les préjugés.
Quels sont les clichés des stéréotypes et préjugés provoquant ces inégalités ?

2. Stéréotypes et Préjugés

Stéréotypes :

C’est une opinion partagée de façon quasi unanime par un groupe social, et faisant office de jugement définitif sur un type ou un groupe d’individus. Le stéréotype peut être rapproché de préjugés ou d’idées reçues.
Ainsi, on dit que les filles sont sensibles, sophistiquées ou encore délicates et les garçons sont agressifs intrépides et ambitieux.
Les stéréotypes empêchent la réduction des inégalités hommes-femmes, ils sont souvent transmis par les médias et par l’éducation même si celle-ci peut éliminer un stéréotype grâce au développement de l’esprit critique. Les parents conditionnent leurs enfants à jouer à certains objets quand ils sont petits, en leur apprenant quels jouets sont pour les garçons et quels jouets sont pour les filles.
Prenons l’exemple des catalogues de jouets qui montrent quels jouets sont pour les filles et quels jouets sont pour les garçons. Les parents auront plus de mal à acheter un jouet dit « de fille » à leur garçon qu’un jouet classé dans la catégorie garçon. Observons maintenant ces deux jouets trouvés dans un catalogue de jouets.

Ces jouets « Barbie », classés dans la catégorie « jeux d'imitation » et «soins de la maison » sont clairement faits pour être vendus aux filles. Ils sont rose et marqués de la marque « Barbie », jouet destiné aux filles. Ces jouets montrent aux petites filles qu'elles sont "programmées" pour faire le ménage et s'occuper de la maison comme le font certainement leur mère chez elles. A cause de ce genre de choses les stéréotypes subsistent. On montre que la femme devrait plus s'occuper de la maison et des enfants tandis que l'homme devrait bricoler ou s'occuper du jardin…

Voici maintenant une publicité Moulinex, dont le slogan est « Pour elle un Moulinex, pour lui des bons petits plats ». Cette publicité montre bien la place que doit occuper la femme et celle que doit occuper l'homme selon les rôles de l'époque. La femme doit cuisiner et l'homme "mettre les pieds sous la table" en attendant d'être servi. On peut également observer que c'est l'homme qui offre l'appareil électroménager à sa femme. Donc pour Moulinex c'est l'homme qui travaille, qui gagne l'argent et qui offre des ustensiles à sa femme pour qu'elle s'occupe des tâches domestiques. Évidement cette publicité est ancienne et plus aucune de ce type n'est montrée car jugée trop sexiste. Cependant la publicité continue à stéréotyper le rôle de la femme et le rôle de l'homme mais de façon plus discrète.

Préjugés :

Le terme préjugé désigne des opinions adoptées en l'absence d'informations ou de pratiques suffisantes. Parfois articulés sur des mythes ou des croyances, ou résultant d'une généralisation hâtive, une idée admise sans démonstration.

Par exemple il y a les préjugés dans la pratique d'un sport. Historiquement le sport a été pensé et organisé pour former les hommes à la virilité. Dans l'histoire les hommes étaient des gladiateurs, des combattants ou toréadors, pendant que les femmes les «admiraient ». Aujourd'hui, hommes et femmes pratiquent des sports en tant que loisirs et pour entretenir leurs corps. Il est presque « anormal » que l'on ne pratique pas le moindre sport. Mais même si cette activité est destinée à tout le monde, il continue d'y avoir des préjugés sur l'appartenance d'un sport à un sexe.

Il y a quelques années encore, le football était un sport dit de "garçons" et les filles étaient «censées » faire de la danse. Les choses ont déjà évolué au cours du temps, les filles jouent également au football et de nombreux autres sports mixtes. Mais dans le football par rapport aux garçons le nombre de représentants féminins est très faible. La Fédération française de football compte moins de 3 % de femmes alors qu'aucun règlement ne restreint leur accès. Mais si certains préjugés sont moins importants à notre époque, pourquoi certains trouvent-ils cela « bizarre » quand un garçon dit qu'il fait de la danse ou de l'équitation ? De même pour une fille qui pratique le Rugby ou le canoë/Kayak… On pense que les garçons sont forts et prêts pour tous les combats, et que les filles doivent être préservées parce qu'elles sont plus fragiles. Et si l'inverse se produit, c'est vu comme quelque chose d'étrange et d'anormal.

3. La Socialisation

La socialisation a été étudiée par deux grands sociologues :Emile Durkheim disait que la société possède des normes et des valeurs qu'elle va transmettre à ses enfants. Elle préexiste aux individus, c'est-à-dire qu'un individu va naître dans une société où les règles existent déjà, l'individu est donc « façonné » par la société. Pour lui: "c'est la société qui va déterminer l'individus". On appelle cela une vision "Holiste". Mais sa définition ne se limite qu'à l'action des adultes sur les enfants.

Ensuite il y a Guy Rocher qui adopte une définition un peu plus précise, selon lui la socialisation est un « processus par lequel la personne humaine apprend et intériorise tout au long de sa vie les éléments socio-culturels de son milieu et les intègre à sa personnalité.» La socialisation dure toute notre vie, elle ne se limite pas à l'enfance. C'est un processus continu. L'individu fait aussi des choix et les intègre à sa personnalité.

La socialisation est donc la cause principale des inégalités hommes-femmes. Dès la naissance on commence à apprendre aux bébés des normes et des valeurs comme par exemple le dévouement de la mère envers son enfant ou bien la sensibilité des filles et la virilité des garçons. Les parents jouent un rôle important: ils habillent leurs enfants d'une certaine façon avec certaines couleurs et leur montrent quels jouets sont pour eux. On leur apprend également qu'il faut être poli, comment bien se tenir, et ce qui est « normal » ou pas. Cette socialisation dure jus qu'à 18 ans environ. Elle est appelée la socialisation primaire.

Ensuite il y a la socialisation secondaire qui dure le reste de la vie. On continue de se socialiser durant toute notre existence, et à gérer les nouvelles situations.
Ce principe d'adaptation à la société on le maîtrise automatiquement, on ne s'en rend compte que très rarement.
La socialisation stimule la présence des stéréotypes et préjugés, on les apprend de génération en génération. Mais ce ne sont pas les seuls points amplifiant la présence des inégalités. On ne se rend souvent pas compte que la langue Française en elle-même nous montre la supériorité masculine depuis des années: Dès notre plus jeune âge on nous apprend que le masculin l'emporte sur le féminin. Chaque écolier l'intègre au cours de sa scolarité. La règle de Grammaire dit que l'accord se fait selon le genre masculin même s'il est minoritaire ou implicite. On dira « ils sont grands » en parlant d'enfants parmi lesquels il y a au moins un garçon : « ils » se met au masculin, de même que « grands » parce que le masculin l'emporte sur le féminin.

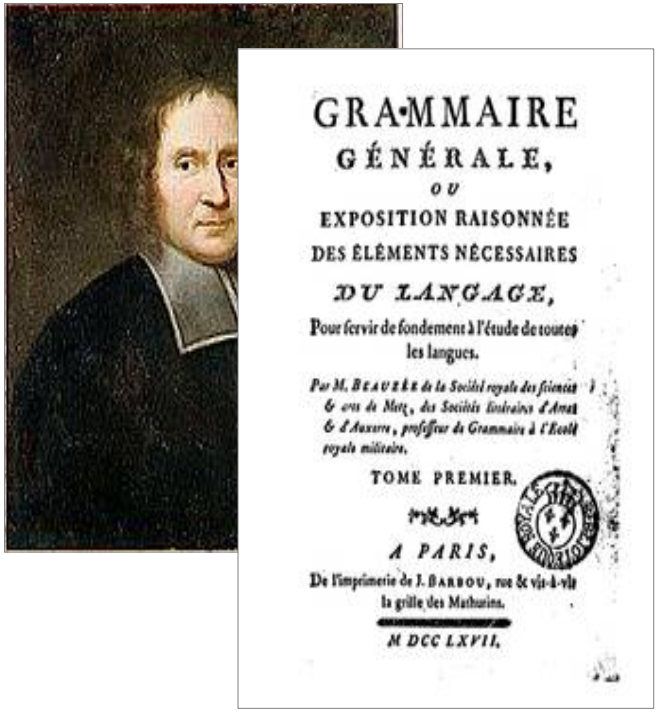
GRAMMAIRE
GÉNÉRALE,
OU
EXPOSITION RAISONNÉE
DES ÉLÉMENTS NÉCESSAIRES
DU LANGAGE,
Pour servir de fondement à l'étude de toutes les langues.
Par M. BEAUZÉE de la Société royale des sciences & arts de Metz, des Sociétés littéraires d'Amiens & d'Auxerre, professeur de Grammaire à l'Ecole royale militaire.
TOME PREMIER.
A PARIS,
De l'imprimerie de J. BARBOU, rue & vis-à-vis la grille des Mathurins.
M DCC LXVII.

A l'époque où cette règle a était créée on considérait les femmes moins intelligentes que les hommes. Le grammairien Nicolas Beauzée a déclaré en 1767: « Le genre masculin est réputé plus noble que le féminin à cause de la supériorité du mâle sur la femelle. »
Le fait d'expliquer aux enfants cette règle leur montre que les hommes sont supérieurs aux femmes.
Prenons l'exemple des métiers, ils sont parfois au masculin ou au féminin (sage-femme ou pompier) ce qui montre bien, selon la société quels métiers sont destinés aux filles et quels métiers sont destinés aux garçons.

Nous avons donc pu constater que ces inégalités hommes-femmes ne viennent pas seules. Que ce soit à la maison, dans l'entreprise ou au sein d'activités collectives.

La socialisation nous apprend des habitudes et des règles tout au long de notre vie dont les préjugés et stéréotypes font partie.

Par ces idéologies nous avons une chose principale intériorisée en nous : la supériorité masculine. On la retrouve partout dans notre société, démontrée dans les parties précédentes.

III – Une problématique universelle

1. Illustré par des œuvres :

-L'école des femmes, Molière, 1662 :
Pièce de théâtre, une jeune fille est forcé de se marier avec son père adoptif.

-Les hommes viennent de Mars, les femmes viennent de Vénus est un livre de John Gray, ce livre classé "psychologique" à été publié en 1992

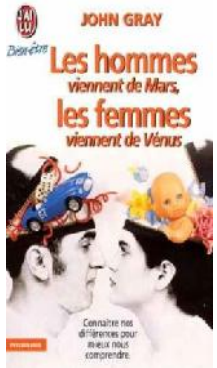

Un homme et une femme n'ont ni la même conception de l'amour, ni le même code comportemental ou linguistique pour l'exprimer. Les dissemblances sont si fortes que, dans "Les hommes viennent de Mars, les femmes viennent de Vénus", le psychothérapeute John Gray n'hésite pas à les comparer à des êtres débarqués de deux planètes différentes : Mars pour les hommes, qui importent dans la sphère affective les valeurs de l'action, du pouvoir, de la compétence ; Vénus pour les femmes, qui privilégient l'expression des émotions, l'harmonie des échanges, la créativité.
Jusque-là, rien de nouveau. Mais si ce thérapeute est devenu un phénomène aux Etats-Unis (8 millions d'exemplaires de son best-seller vendus), c'est qu'il a le génie d'expliquer simplement ce qui nous semble si compliqué à saisir chez l'autre. Certes, ses pistes comportementales ne constituent pas la garantie de réussir parfaitement sa relation de couple, mais il paraît évident que, sans elles, on est assuré de la rater. La communication dans le couple est source de malentendus.
Lire l'article dont cette critique est extraite
Ce livre a pour sujet principal les hommes et les femmes, plus précisément connaître les différences entre les hommes et les femmes

- -Wajda, film, 2012 est un drame germano-saoudien réalisé par Haifaa al-Mansour il évoque la cause féminine.
- -Dulmaa, livre de Hubert François en 2016 où le mariage forcé est mis en évidence dans la Loi des Steppes (à partir du chapitre 3).

- -Noces, film, 22 février 2017

Zahira a beau vivre en Belgique et être une jeune fille de son temps, son destin est scellé et elle n’a pas son mot à dire quand ses parents lui annoncent qu'elle doit se marier. Ils ont choisi pour elle trois prétendants. Zahira refuse, car elle entend se marier avec un homme dont elle tombera amoureuse. Elle compte sur le soutien de son grand frère Amir à qui elle toujours tout confié. Sa grande sœur, qui a été obligée d'épouser un homme qu'elle n'aime pas, essaie de la ramener à la raison. Zahira rencontre Pierre, dont elle s'éprend. André, le père du jeune homme, tente de plaider sa cause auprès des parents de la jeune fille...

Ce film va démontrer des Inégalités et le mariage forcé que les femmes subissent encore dans certains pays et dans certaines traditions.

2. Réputation de la femme/vision de la femme :

Les jeunes étant exposés à une grande quantité de contenus et de médias, par le biais de circuit qui ne cessent de se développer. Une attention toute particulière a été donnée aux effet que les vidéos (type clips musicaux ou publicité) peuvent avoir sur le renforcement des stéréotypes féminin et l'image des femmes qui est déformée par exemple pour le « sexe » ou « femme-objets ».

IV – le militantisme féministe

Plusieurs femmes ont luttée et luttent encore contre les inégalités homme/femme. Des féministe connues, leur témoignages, leur citation et leur opinion.
Les femmes se battant chaque jour contre cette inégalité qui est parfois injuste.
Dans un magazine **« l'éléphant n°17 »** : la revue de culture générale, **Simone de Beauvoir** qui est romancière, philosophe et militante des droits des femmes a revendiqué une égale liberté de création entre les hommes et les femmes c'est l'auteur du fameux « On ne naît pas femme, on le devient ».

Simone de Beauvoir

V-textes de loi

- **30 novembre 2012** : le Comité interministériel aux droits des femmes et à l'égalité entre les femmes et les hommes, qui ne s'était pas réuni depuis 12 ans, inaugure l'élaboration d'une troisième génération des droits des femmes. Après les droits civiques reconnus à la Libération, les droits économiques et sociaux des années 1970, il s'agit désormais de définir des droits porteurs d'égalité réelle.

- **4 août 2014** :La Loi du 4 août 2014 pour l'égalité réelle entre les femmes et les hommes, vise à combattre les inégalités entre hommes et femmes dans les sphères privées, professionnelle et publique.

Texte fondateur et emblématique du quinquennat de François HOLLANDE, la loi du 4 août 2014 pour l'égalité réelle entre les femmes et les hommes comprend des mesures fortes pour améliorer le quotidien des femmes, faire progresser leurs droits et changer les mentalités.

-La loi du 4 août s'articule autour de cinq priorités :

•de nouveaux moyens pour l'égalité professionnelle et une meilleure articulation des temps de vie, avec le renforcement de la négociation d'entreprise et de branche en faveur de l'égalité professionnelle, la réforme du congé parental et l'expérimentation du tiers-payant pour les assistants maternels ;

•une garantie publique contre les impayés de pension alimentaires , actuellement expérimentée dans vingt départements, afin d'améliorer la situation des femmes qui élèvent seules leurs enfants et de lutter contre le non-versement des pensions alimentaires ;

•la lutte contre les violences faites aux femmes , grâce au renforcement de l'ordonnance de protection et des infractions relatives au harcèlement et la priorité donnée à l'éviction du conjoint violent du domicile ;

•le recul des stéréotypes sexistes , les pouvoirs de contrôle du Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) et les obligations des chaînes ayant été renforcés, et les concours de « mini-miss » réglementés ;

la généralisation de la parité , avec la traduction, dans tous les secteurs de la vie sociale, du principe d'égal accès des femmes et des hommes aux responsabilités (fédérations sportives, mutuelles, ordres professionnels, commissions consultatives placés auprès du gouvernement, etc.).

VI-Articles de presse

Le Parisien

« Salaires : l'égalité homme-femme pourrait attendre... 170 ans »

ILLUSTRATION. L'égalité salariale entre hommes et femmes pourrait devenir une réalité dans 170 ans, en raison d'un «fort ralentissement» dans ce domaine, selon le Forum économique mondial (WEF) sur la parité homme/femme. (AFP/Johannes Eisele).

Le figaro

Référence de la photographie: phrase provenant du film « Harry Potter »

Grève du 8 mars : "C'est moins chocolat et paillettes, et plus politique"

Compte rendu de la manifestation place de la République à Paris.

Ce type de presse est de la presse écrite du mercredi 8 Mars 2017, je l'ai trouvé au CDI de mon lycée.
Je trouve que ces deux articles vont avoir un rapport avec mon sujet car ils ont été publiés lors de la journée internationale de la femme car c'est le sujet majeur du journal.

«L'Islande est plus égalitaire, mais le combat doit continuer»

Marianna Tryggvadóttir, de la Confédération islandaise du travail, revient sur les luttes féministes de son pays.

INTERVIEW

Le premier article va faire référence à la première partie du titre qui est une "problématique universelle", car il va parler de l'Islande.
Cet article à pour titre : "L'Islande est plus égalitaire mais le combat doit continuer" le contenu de cet article va être un reportage avec une islandaise qui va nous expliquer les luttes féministes de son pays.
Cet article a été écrit par Catherine Mallaval.

Cet article va donc faire ensuite un lien avec le deuxième car lui il va faire référence avec la deuxième partie du titre qui est le militantisme féministe.

Ce deuxième article écrit par Johanna Luyssen et Catherine Mallaval est un article qui va parler spécialement des manifestations féministes.
Cet article qui a pour titre "Droits des femmes, c'est la lutte infinie" va parler des syndicats et associations féministes qui appellent à la grève la journée du 8 mars à partir de 15h40 (pourquoi à 15h40? Parce que selon les données d'Eurostat, c'est l'heure à laquelle les femmes arrêtent d'être payées chaque jour, sur la base d'une journée standard), en écho aux mobilisations pour l'égalité femmes - hommes qui se multiplient dans le monde entier.

DROITS DES FEMMES

C'est la lutte infinie

Par JOHANNA LUYSSEN et CATHERINE MALLAVAL

Syndicats et associations féministes appellent à la grève ce 8 mars à partir de 15h40, en écho aux mobilisations pour l'égalité femmes-hommes qui se multiplient dans le monde entier.

Jeunesse appelant à la mobilisation. En point d'orgue, un appel aux femmes (et aux hommes sensibilisés à la cause) à se mettre en grève à 15 h 40 précises. Pourquoi 15 h 40 ? Parce que, en égard à ce fameux fossé de 26 % entre femmes et hommes (selon les données d'Eurostat), c'est l'heure à laquelle les femmes arrêtent d'être payées chaque jour, sur la base d'une journée standard.

Autres raisons de débrayer : 80% des salariés à temps partiel sont des femmes. Elles sont concentrées dans des métiers défavorisés socialement et financièrement, ne bénéficient pas des mêmes déroulés de carrière, se coltinent 60 % des tâches ménagères… Et 59 % des entreprises de plus de 50 salariés enfreignent la loi et n'ont ni accord ni plan d'action sur l'égalité professionnelle. Or seulement 0,1 % d'entre elles ont été sanctionnées en 2016…

«RAS LA CHATTE»

«Nous avons déposé des préavis de grève. Nous voulons mettre le pouvoir face à ses responsabilités», s'échauffe Sophie Binet, cheffe de la CGT en charge de l'égalité femmes-hommes. *«Il y a aussi des inégalités dans la fonction publique, où les précaires sont essentiellement des femmes»*, appuie Bernadette Groison, secrétaire générale de la FSU, qui sera aussi de la grève. *«Il ne manif qui ira de République à Opéra accompagnera cette grève. Nous passerons devant les grands magasins, où il y a une grande main-d'œuvre féminine»*, se réjouit Suzy Rojtman, porte-parole du Collectif national pour les droits des femmes.

«Comme les Islandaises en octobre dernier [lire ci-contre], avec cette grève, nous combattrons les inégalités salariales, mais aussi d'accès à la santé et aux droits sociaux», lance Caroline Rebhi, coprésidente du Planning familial. *Notre union est importante dans un contexte politique réactionnaire en France, régressif à l'international.* » Dans le viseur : Donald Trump surtout, à qui les féministes rêvent de balancer un gros *«ras la chatte»*. Elles sont appuyées dans leur combat par une abondance de publications sur le sujet, en France comme à l'étranger (voir page 5). Et, ces dernières années, le féminisme s'est internationalisé. Et l'on veut voir 2017 comme une réminiscence de 1978, année internationale de la femme, où des mouvements féministes et des délégués issus de nombreux pays se réunissaient à Mexico pour débattre et échanger.

Cette année, un appel international soutenu par la Confédération syndicale internationale (qui rassemble la majorité des syndicats du monde) a été relayé dans 24 pays après plus d'une année d'intense mobilisation.

Manif après manif, le mode d'action féministe est désormais bien rôdé : on lève le poing pour défendre des droits menacés, comme c'est à PNV, on se donne rendez-vous via un hashtag Twitter, on s'habille en noir, on défile, et on constate l'efficacité exponentielle de ces marches qui défient les fuseaux horaires.

MANIFESTATIONS MASSIVES

Le 21 janvier, au lendemain de l'investiture de Donald Trump, plusieurs millions de femmes ont défilé, de Washington à Paris, de Londres à Sydney, aux cris de *«Donald Trump, go away»*. En Argentine, au Chili, au Uruguay, le mouvement *«Ni una menos»* (« pas une de moins ») mène depuis deux ans des manifestations massives pour lutter contre les féminicides et appelle, lui aussi, à une grève le 8 mars.

A l'autre bout, en Pologne, le mouvement *«Czarny protest»*, initié pour toute dérogation à l'avortement, pourtant déjà très restreint, avait déjà obtenu une victoire politique pour les partisans. Du coup, en Irlande, *«Repeal the 8th»* espère en arriver au même résultat, et appelle aussi à stopper le travail ce jour-là pour l'abrogation du huitième amendement de la Constitution, qui confère à l'enfant à naître les mêmes droits que la mère. Les femmes au foyer du pays sont également appelées à débrayer, seulement que la très sexiste Constitution irlandaise dit également qu'*«l'État s'efforcera […] de ce que les mères ne soient pas obligées, par nécessité économique, de travailler au détriment et de négligence leurs devoirs à la maison»*. La route est longue. Mais comme le disait Simone de Beauvoir *«La femme n'est vraiment émancipée qu'au moment où elle peut concevoir que sa condition a été créée par les hommes, et qu'elle peut y mettre fin»*.

Ces deux articles vont avoir des liens, car tout deux vont parler des Inégalités homme femme dans le monde entier et desmanifestations féministes.
On peut parler d'une problématique universelle et du militantisme féministe.

VII-Réflexion personnelle

"Quels sont les rapports entre votre sujet et l'éthique républicaine?"
Aujourd'hui, la question des inégalités entre hommes et femmes est centrale dans notre société. La femme a acquis, au cours des dernières années, une liberté qui constitue une véritable révolution concernant l'égalité entre hommes et femmes. De nombreuses lois ont été adoptées afin de garantir la parité dans le monde du travail ainsi que celui de la politique. Les progrès en terme de parité sont considérables et la situation de la femme ne cesse de s'améliorer. Néanmoins, les inégalités persistent et la parité est encore loin d'être atteinte.
Quels sont les rapports entre votre sujet et l'éthique républicaine ?
Dans une première partie nous allons voir la morale républicaine sur la parité homme-femme et dans une deuxième partie, le bien et le mal que ça peut apporter à la société.

L'éthique républicaine sur la parité homme femme va suivre les mécanismes de la société qui engendrent une reproduction des rôles masculins/féminins. Cette vision va être la raison majoritaire de ce maintien des inégalités. Prenons par exemple les inégalités dans la politique et dans le domaine professionnel qui sont bien visibles. La femme est peu représentée politiquement en France, on ne voit pratiquement que des hommes présidents de la république, sénateurs premiers ministres, etc... Quant au domaine professionnel on voit également peu de femmes dans les postes à responsabilités ou à la tête d'entreprises. Les inégalités dans ces domaines ont lieu à cause de cette supériorité masculine. La morale républicaine va reposer sur les stéréotypes et les préjugés qui vont attribuer des rôles aux hommes et aux femmes, tandis que les deux genres sont pareils, ils peuvent avoir la même culture et le même savoir mais seront répartis inégalement selon leur sexe et le rôle qu'ils doivent avoir dans la société. L'éthique républicaine va influencer la société.

Ce processus va apporter plus de mal que de bien à la société, car une société avec des inégalités et avec des infériorités entre les genres n'est pas une société où l'on peut vivre agréablement en communauté. Le bien que cela peut apporter est la révolution des femmes. Cette révolution qui fera progresser la recherche de la parité entre les hommes et les femmes. le mal que va apporter ce processus est le fait que cette vision ne va jamais changer dans le sens où ils ont gardé ses stéréotypes et préjugés dans la société car c'est déjà un processus ancien et dur à abandonner.

Pour conclure ,le rapport entre mon sujet et l'éthique républicaine consiste dans le fait qu'il influence en permanence la société et qu'il ne la laisse pas évoluer. L'éthique républicaine va faire un lien avec la socialisation qui fait partie des principaux enjeux des inégalités hommes femmes.

CONCLUSION

Après un long combat pour l'égalité entre hommes et femmes, les femmes ont enfin acquis une égalité de droit, la femme est, aux yeux de la loi, l'égal de l'homme. Malgré celle-ci, nous avons démontré que de nombreuses inégalités persistaient dans les faits, et ceci dans différents domaines, tels que, comme nous l'avons montré, le système scolaire, le monde du travail et la politique.
Ces inégalités persistent puisque notre société fonctionne sur ce modèle, et a du mal à s'en défaire aujourd'hui.

En effet, les médias, les émissions de télévision, la publicité, véhiculaient énormément de stéréotypes envers les femmes.

Aujourd'hui, même si la situation a tendance à changer, il est très difficile d'effacer des décennies de domination masculine.

Les femmes aspirent de plus en plus aux hauts postes de la politique et ont d'autant plus confiance en elles.

Bibliographie

-Les images utilisés dans ce diapo ont étés trouvées sur internet dans le site gratuit avec
Droits d'auteur : Google Images
-Livres et documentation du CDI
-Cours de SES
Et pour les informations on s'est aidées de sites intéressants comme :

http://www.inegalites.fr/spip.php?rubrique114&id_groupe=15
http://femmes-solidaires.org/spip.php?rubrique7
http://www.capital.fr/carriere-management/actualites/les-inegalites-hommes-femmes-au-travail-persistent-582125
http://www.humanite.fr/sports/sexisme-historiquement-le-sport-ete-pense-et-organise-pour-former-les-hommes-la-virilite-4839
http://www.psychologie-sociale.com/index.php?option=com_content&task=view&id=470&Itemid=83
http://www.inegalites.fr/spip.php?article245&id_mot=102
http://www.inegalites.fr/spip.php?article728&id_mot=103
http://www.inegalites.fr/spip.php?article972&id_mot=104
http://www.insee.fr/fr/publications-et-services/sommaire.asp?codesage=FHPARIT12